



EQUIFAX[®]

Assistance LBC^{MC}

Apprenez à mieux connaître vos clients grâce à l'Assistance LBC

L'Assistance LBC^{MC} (« lutte contre le blanchiment des capitaux ») aide les clients à respecter la réglementation en matière de connaissance du client établie par le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), dans le cadre de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT).

Êtes-vous aux prises avec ces défis?

Des processus complexes liés à la vérification de l'identité des clients : Les flux de vérification de l'identité comportant de nombreux obstacles, et qui manquent de flexibilité, peuvent dissuader les consommateurs et ralentir vos processus d'entreprise.

Des données non fiables : Il existe de nombreux outils sur le marché, mais lequel est lié à une source de données réellement fiable?

Des difficultés à respecter vos obligations en matière de déclaration d'opérations : Vous devez avoir des données associées à la connaissance du client à portée de main, dans un format facile à consulter, pour éviter un échec dans votre processus de déclaration d'opérations.

Comment l'Assistance LBC fonctionne-t-elle?

L'Assistance LBC permet de vérifier l'identité d'un consommateur en comparant ses renseignements avec :

- son dossier de crédit Equifax à l'aide de l'Assistance LBC à source unique (méthode d'identification à l'aide du dossier de crédit), ou
- ses opérations commerciales (comptes de crédit) à l'aide de l'Assistance LBC à source double (méthode d'identification à processus double).

Principaux avantages

- ✓ **Repères intelligents** : La logique d'appariement fournit des décisions et des repères qui confirment l'identité ainsi que d'autres indicateurs cruciaux, comme l'âge du dossier de crédit.
- ✓ **Des renseignements sur les interrogations** provenant de deux sources différentes et fiables dans un seul rapport, fournis par une source fiable répondant aux nouvelles exigences.
- ✓ **API ou site Web** : Accédez à l'Assistance LBC de la manière qui vous convient le mieux, par le biais de notre API ou de votre propre compte sur notre portail client.



En vertu des lignes directrices, un dossier de crédit (**source unique**) peut être utilisé seul pour compléter la vérification de l'identité, à condition que certains critères soient respectés.

Les renseignements de la demande et du dossier de crédit doivent correspondre aux éléments suivants :

- Le nom, l'adresse et la date de naissance;
- Le dossier de crédit doit provenir du Canada;
- Le dossier de crédit existe depuis au moins trois ans;
- Le dossier de crédit doit résulter de plus d'une source distincte.



Si une demande ne satisfait pas aux critères de la source unique (souvent parce que le dossier du consommateur n'affiche pas trois ans d'antécédents de crédit), les entités déclarantes peuvent passer à la méthode de **source double**, qui est associée à deux sources fiables pour vérifier l'identité d'un consommateur – soit deux opérations commerciales (comptes de crédit) pour confirmer l'identité.

Les entités déclarantes peuvent utiliser un dossier de crédit canadien datant d'au moins six mois ainsi qu'une autre source indépendante et fiable pour vérifier une combinaison des renseignements suivants sur le client :

- Le nom et l'adresse;
- Le nom et la date de naissance.

Une agence d'évaluation du crédit canadienne peut fournir au prêteur un sommaire unique et simple en matière de vérification, qui répond aux exigences associées à la méthode d'identification à processus double.

[L'Assistance LBC peut vous aider à vérifier l'identité de vos clients rapidement et en toute confiance afin que vous puissiez continuer de servir votre clientèle.](#)

[Communiquez avec nous](#) pour découvrir comment Equifax peut vous aider.

Planifiez une démonstration dès aujourd'hui.

1 855 233-9226 • equifax.ca/fr/entreprise/produit/assistance-lbc

© Equifax Canada Co., 2026. Tous droits réservés. Toutes les marques de commerce ou déposées mentionnées dans le présent document appartiennent à Equifax Canada Co. ou font l'objet d'une licence. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, distribuée, transmise, transcrite, stockée dans un système d'extraction ou traduite dans une autre langue sous quelque forme que ce soit, par des moyens électroniques, mécaniques ou autres, à quelque fin que ce soit, sans le consentement écrit préalable d'Equifax Canada Co.

Cette fiche de produit a été conçue uniquement à titre informatif, n'inclut pas de conseils juridiques ou commerciaux et ne doit pas être utilisée ou interprétée comme si elle contenait des conseils juridiques ou commerciaux. Les renseignements sont fournis tels quels sans aucune déclaration, garantie ou caution de n'importe quel type, qu'ils soient explicites ou implicites. En aucune circonstance Equifax ne sera tenue responsable envers vous ou toute autre personne pour toute perte ou tout dommage entraîné par, lié à ou concernant votre utilisation de cette fiche de produit ou celle de toute autre personne. Les personnes qui utilisent cette fiche de produit devraient consulter leur propre avocat pour obtenir des conseils juridiques.